

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF  
EHDA – COMMISSION  
2010-2011**

---

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif EHDA – Commission tenue le mercredi  
4 mai 2011 à 19 h 30 à la salle La Chapelle de la Commission scolaire des Découvreurs**

---

**Présences**

**Représentants des parents**

Claudia Hamel	Maryse Girard
Lucie Latour	Pauline Ratté
Marie-France Dionne	Émilie Villemure
André Milhomme	René Chamberland
Antoinette Alexandre	Johanne Kirouac
Chantal Audet	

**Représentante des professionnels**

Dominique Roy

**Représentante du personnel de direction des écoles**

Natalie Blais

**Représentant de la direction**

Alain St-Pierre

**Représentants des enseignants**

Francine Raymond

**Personne-ressource**

Paule Mercier

**Absences**

**Représentants des parents**

Louise Cloutier

**Représentants des enseignants**

Éric Cantin

**Représentant du personnel de soutien**

Annie Lavoie

**Représentante des organismes**

Karine Lévesque

## **Ordre du jour**

1. *Accueil*
2. *Intervention du public*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal du 6 avril 2011*
5. *Suivi au procès-verbal du 6 avril 2011*
  - 5.1 *Anglais intensif à des Hauts-Clochers*
  - 5.2 *Souper du 1<sup>er</sup> juin 2011*
  - 5.3 *Participation – Congrès de la FCPQ*
6. *Mot de la présidente*
7. *Retour sur le colloque de l'AQETA*
8. *Allocation des ressources – Avis du comité*
9. *Site Internet interactif*
10. *Les groupes multiâges*
11. *Conférence automne 2011 – Proposition du thème*
12. *Autres points:*
  - 12.1
  - 12.2
  - 12.3

### **1. ACCUEIL**

Claudia Hamel souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, elle déclare l'ouverture de la rencontre.

### **2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Il n'y a pas d'intervention du public.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Pauline Ratté et appuyée par Antoinette Alexandre.

Le sujet suivant est ajouté dans le point varia :

- 12.1 Élèves TED intégrés et en classes spéciales

Le retour sur le comité de parents sera fait au point 6 par Johanne Kirouac.

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2011**

L'adoption du procès-verbal est proposée par André Milhomme , appuyée par Pauline Ratté.

### **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2011**

#### **5.1 Anglais intensif à des Hauts-Clochers**

Alain St-Pierre explique les différences entre les ressources attribuées aux écoles et les ressources assignées à l'accompagnement des élèves. Il apporte les précisions quant aux exclusions possibles

du programme. Pour les élèves dont on avait signalé un problème au niveau de l'analyse de leur candidature, le critère d'exclusion a été vérifié et la situation a été corrigée si elle l'exigeait.

## **5.2 Souper du 1<sup>er</sup> juin 2011**

Les membres du comité sont invités à un souper gastronomique aux Compagnons de Cartier, ce souper sera préparé et servi par les élèves du programme de Formation préparatoire au travail, 1<sup>re</sup> année.

## **5.3 Participation – Congrès de la FCPQ**

Maryse Girard est inscrite. Deux autres membres peuvent s'inscrire, les personnes intéressées doivent le mentionner à Claudia Hamel.

## **6. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Claudia Hamel laisse la parole à Johanne Kirouac qui fait le point sur les dernières rencontres du comité des parents.

Lors de la rencontre du 9 février, le plan ministériel EHDAA fut discuté. Des Instituts universitaires seront créés dans le but de rapprocher la recherche et les écoles; les parents ont recommandé que la commission scolaire puisse s'inscrire dans cette démarche. Alain St-Pierre confirme que la CS sera intéressée à devenir Institut universitaire, si les conditions qui s'y rattachent sont avantageuses.

Lors de la rencontre du 16 mars, les parents ont fait une recommandation qu'il y ait une nuance dans la politique linguistique : que la capacité d'utiliser un français de qualité soit modulée selon la capacité des élèves HDAA.

Johanne Kirouac nous informe aussi qu'une recommandation a été faite pour que les critères d'attribution des sommes remises aux écoles dans le cadre du programme d'aide aux communications soient revus.

## **7. RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'AQETA**

Marie-France Dionne présente le contenu d'une conférence sur le soutien aux élèves TED. Les membres remercient madame Dionne pour la présentation complète et fort appréciée.

## **8. ALLOCATION DES RESSOURCES – AVIS DU COMITÉ**

Alain St-Pierre donne les grandes lignes sur l'allocation des ressources pour l'organisation des ressources pour les élèves HDAA dans les écoles de la commission scolaire. Il n'y a pas de question suite à la présentation des allocations de la dernière rencontre.

Alain St-Pierre fait un court retour sur l'actualité des derniers mois en éducation, particulièrement sur le projet des règles budgétaires 2011-2012. Les membres du comité réagissent aux informations données et proposent des moyens d'actions (pétition, lettre à la ministre, etc.). Claudia Hamel propose que le comité prenne position, mais comme une rencontre spéciale sur le sujet est prévue le 11 mai, il est suggéré d'attendre les résultats de cette rencontre avant de mettre de l'avant des moyens d'action.

## Résolution C.C.EHDAA-040511-1

1. Le Comité reçoit l'état des revenus et dépenses 2010-2011. Afin d'assurer la réussite du plus grand nombre, il demande à la Commission scolaire de répartir équitablement les ressources pour l'année 2011-2012 notamment :
  - en accordant une attention particulière aux ressources allouées tant au primaire qu'au secondaire pour le soutien et le suivi des élèves HDAA afin d'assurer une continuité dans les services tout au long du parcours de l'élève, ceci dans le respect des plans d'interventions;
  - en maintenant les ratios de service auprès des élèves HDAA et en les augmentant si possible, en ciblant particulièrement les ressources en éducation spécialisée dans les écoles primaires et secondaires;
  - en favorisant une stabilité des budgets et des ressources afin d'assurer une continuité des services en priorisant les budgets concentrés à la Commission scolaire.
2. Le Comité consultatif EHDAA – Commission demande au MELS de mettre fin aux ajustements négatifs récurrents qui affectent les budgets destinés aux élèves HDAA, et ce, sans affecter ou réduire les budgets alloués aux autres secteurs. Le MELS doit respecter l'autonomie de dépenser des commissions scolaires et leur faire confiance dans l'identification des besoins des élèves qu'elles connaissent bien et dans la détermination du meilleur service d'accompagnement à offrir à ces élèves.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **9. SITE INTERNET INTERACTIF**

Alain St-Pierre réitère le fait que le site interactif des Services éducatifs servira à pouvoir trouver de l'information de façon rapide et efficace lorsqu'une situation particulière les préoccupe. Des documents déposés sur ce site pourront répondre aux différentes questions que se posent les parents et les élèves. Une personne ressource travaillera sur ce site en chantier à raison de 3 jours par semaine en juin. Il est probable que le site soit disponible dès septembre.

### **10. LES GROUPE MULTIÂGES**

Alain St-Pierre présente un bref état de la situation sur l'intégration des élèves en classes multiâges. Un document résumant la présentation PowerPoint est remis sur place. On y fait ressortir les services offerts aux élèves HDAA intégrés dans des classes multiâges ainsi que leurs taux de réussite en français et en mathématique. De façon générale, les taux de réussite des élèves en classes régulières ou en classes multiâges sont comparables.

## **11. CONFÉRENCE AUTOMNE 2011 – PROPOSITION DU THÈME**

Comme il est important de réserver un conférencier dès maintenant pour l'automne, nous devons proposer un sujet de conférence. Plusieurs thèmes sont proposés : les élèves TED, comment rendre les devoirs amusants, la place des garçons à l'école, l'intégration sensorielle, les troubles de comportement. Un tableau sera déposé lors de la prochaine rencontre pour discussion.

## **12. AUTRES POINTS**

### **12.1 élèves TED intégrés et en classes spéciales.**

Lucie Latour soulève certaines interrogations en suivi à un appel à Autisme Québec :

- 1) est-ce que les intervenants du CRDI sont invités au plan d'intervention?
- 2) est-ce que les services du CRDI sont sollicités rapidement?
- 3) est-ce possible qu'un même intervenant puisse suivre un élève sur plusieurs années?

Paule Mercier précise que les intervenants du CRDI et ceux de la commission scolaire travaillent en collaboration et que leur présence aux rencontres de plan d'intervention représente bien souvent un atout. Pour ce qui est de la continuité de service par un même intervenant, elle est maintenue lorsque cela est possible. Par contre, des éléments des conventions collectives doivent être respectés et, parfois, cela induit des changements dans les intervenants.

Maryse Girard propose la levée de l'assemblée à 22 h 15

Claudia Hamel, présidente

Natalie Blais, secrétaire